

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 197

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 10 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Février 1980

Toute dégradation individuelle ou nationale est annoncée par une dégradation proportionnelle dans le langage. (J. de Maistre)

## « Estimé »

« Au terme de son séjour à Paris, M. Benyahia a *estimé* que les rapports entre la France et l'Algérie... »

Cette impropiété de terme fait fureur, depuis quelque temps, dans la presse et sur les ondes.

On substitue sans raison « estimé » à « déclaré ». Un personnage estime que... Et il a déclaré que...

(Défense du français, No 197, février 1980)

## Pratiquement

L'emploi de cet adverbe au sens de presque, virtuellement, quasiment, est un anglicisme (*practically*). Exemples à ne pas suivre : elle n'a *pratiquement* pas connu son père ; il est *pratiquement* incapable de se déplacer ; il avait *pratiquement* gagné lorsqu'il fit une chute.

Ce mot signifie en bon français : de façon commode, pratique ; dans la pratique ; en fait.

(Défense du français, No 197, février 1980)

## Prévoir « d'avance »

La locution « d'avance » est pléonastique quand elle s'ajoute à des verbes qui contiennent eux-mêmes une idée d'anticipation, le préfixe « pré- » marquant déjà l'antériorité : prévoir, prévenir, prédire, pressentir, etc.

C'est un pléonisme du même ordre (en sens inverse) que lorsqu'on dit : il y a des années *en arrière*.

(Défense du français, No 197, février 1980)

## Prolongation, prolongement

La prolongation est l'action de prolonger dans le temps : la prolongation d'une séance ; jouer les prolongations dans une finale de coupe.

Le prolongement est l'action de prolonger dans l'espace : décider le prolongement d'une rue. C'est aussi ce qui prolonge la partie principale d'une chose : le jardin et ses prolongements.

Au figuré, le mot a le sens de suite, conséquences : les prolongements d'une affaire d'escroquerie.

(Défense du français, No 197, février 1980)

## Pallier, parer

« Pallier », verbe transitif, signifie couvrir, dissimuler sous une apparence spécieuse (pallier ses insuffisances), ou apporter une solution provisoire, faute de véritable remède (pallier la honte d'une défaite).

C'est à tort qu'on dit « pallier à » (mise en garde de l'Académie en 1964), sous l'influence de « parer à ».

« Parer » est transitif (parer les coups) ou intransitif (parer aux inconvénients).

(Défense du français, No 197, février 1980)

## « Quatre veint »

En complément de notre fiche « Huitante » (octobre 1979) :

Dans *Le Patois vaudois* (Grammaire et Vocabulaire) de J. Reymond et M. Bossard, on trouve ce passage : « ... l'habitude de compter par vingt, de 60 à 500, a existé dans notre patois. On rencontre dans des textes du XIXe siècle et du début du XXe non seulement *quatre veint*, mais aussi *trâi veint* (soixante) et *sî veint* (cent vingt). »

(Défense du français, No 197, février 1980)